



RAPPORT DU RASSEMBLEMENT HIVERNAL

22 février 2011 de 8h50 à 17h00

Hôtel Holiday Inn, 420, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

ADOPTÉ LE 29 AVRIL 2011



PRÉSENCES

Voir la liste des participants en annexe (Annexe 1).

TABLE DES MATIÈRES

1. Prière d'ouverture
 2. Chants de gorge Inuits
 3. Mot de bienvenue et remarques des coprésidentes
 4. Mise à jour des comités de travail
 5. Mise à jour du Comité directeur
 6. Pour et contre l'incorporation
 7. Activité interactive : consultation stratégique
 - a) Engager le secteur privé
 - b) Améliorer l'échange d'information et l'interaction entre les comités de travail du Réseau
 - c) Améliorer notre représentation de la communauté au sein de nos membres
 8. Mise à jour du comité « Quick hits »
 9. Présentations
 10. Varia et annonces communautaires
 11. Prière de fermeture
 12. Clôture de la rencontre
- Annexes

1. PRIÈRE D'OUVERTURE

En l'absence d'Imaapik Jacob Partridge, James Einish, Naskapi de la communauté de Kawawachikamach est invité à réciter la prière d'ouverture.

2. CHANTS DE GORGE INUITS

Takralik Partridge et Nina Segalowitz interprètent des chants de gorge.

3. MOT DE BIENVENUE ET REMARQUES DES COPRÉSIDENTES

Odile Joannette et Nakuset, co-présidentes, souhaitent la bienvenue aux participants. Elles présentent les autres membres du Comité directeur :

- Allison Irqumia – Société Makivik et Harry Adams – Commission scolaire Kativik, co-représentants du gouvernement Inuit;
- Travis O'Brien, Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada;
- Jean-François O'Bomsawin, représentant du comité de travail communications;
- Carrie Martin, représentante du comité de travail santé;
- André Dudemaine et Catherine Joncas, co-représentants du comité de travail ART●CULTURE;
- Dolorès André, représentante du comité de travail Employabilité-Formation-Éducation;
- Carole Chouinard, Ville de Montréal;
- Chantal Latour, Secrétariat aux affaires autochtones.

Elles présentent également Ramelia Chamichian, coordonnatrice par intérim et chargée de communication.

L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. MISE À JOUR DES COMITÉS DE TRAVAIL

Les représentants des comités de travail suivants sont invités à présenter leurs rapports d'activités respectifs (voir Annexe 2) :

- comité ART●CULTURE : André;
- comité Employabilité-Formation-Éducation : Dolorès et Paige Isaac (substitut);
- comité Services sociaux : Nakuset;
- comité Santé : Rossell Bérard (en remplacement de Carrie);
- comité Communications : Jean-François.

5. MISE À JOUR DU COMITÉ DIRECTEUR

Les deux co-présidentes présentent le rapport du Comité directeur.

a) Bureau de coordination

Daniel-Paul Bork n'est plus coordonnateur. Le Comité directeur a demandé à Ramelia d'assurer l'intérim jusqu'à l'embauche d'un nouveau coordonnateur. Il a préparé une description de tâches qui comprend certains changements par rapport à la description initiale et il la soumet aujourd'hui à l'assemblée pour discussion et approbation.

Le profil professionnel recherché et les exigences pour le poste demeurent tels quels.

Certaines responsabilités ont été réduites.

Jean-François précise qu'il n'y avait pas de consensus clair au sein du Comité directeur. Ainsi, la deuxième responsabilité mentionne : *Assister, si possible, aux réunions des comités de travail.*

Odile souligne que le Comité directeur et les six comités de travail se réunissent une fois par mois et qu'il y a aussi des sous-comités. Si le coordonnateur est appelé à assister à toutes ces réunions, cela requiert de sa part entre six et dix jours.

André souligne que ce n'est pas le point 2 qui pose problème, mais plutôt le point 7. L'élément fondamental, ce n'est pas d'assister aux réunions, ce qui est une tâche, mais plutôt de soutenir les comités, ce qui est une responsabilité. Et le soutien peut être apporté sur d'autres plans que celui du financement. Il serait d'avis de supprimer le point 2.

Dolores, en tant que représentante d'un comité, aimerait savoir quand les autres comités se rencontrent et souhaiterait disposer d'un calendrier sur l'ensemble des activités du RÉSEAU. Pouvons-nous ajouter cette tâche?

Odile répond que cette tâche fait partie du soutien aux comités. Mais il serait sans doute pertinent d'ajouter un point qui porte spécifiquement sur la liaison et les communications.

Une participante trouve ambitieux d'inclure *Assurer la liaison*. Il serait sans doute plus réaliste d'indiquer *Tenir à jour le calendrier des activités du RÉSEAU et de ses comités*. Cette suggestion fait consensus et sera intégrée à la description de tâches.

Jean-François suggère de préciser le lieu de travail dans la description de tâches.

EN CONCLUSION, LA DESCRIPTION DE TÂCHES POUR LE POSTE DE COORDINATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, AVEC LES MODIFICATIONS SUIVANTES :

- **SUPPRIMER LE POINT 2;**
- **AJOUTER « TENIR À JOUR LE CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU RÉSEAU ET DE SES COMITÉS »;**
- **PRÉCISER LE LIEU DE TRAVAIL.**

Adopté à l'unanimité.

Le Comité directeur entend diffuser la description de tâches le 28 février 2011.

Travis demande si le RÉSEAU a reçu une garantie de financement pour renouveler le contrat de travail au 1^{er} avril.

Odile répond que, effectivement, le Comité directeur n'a pas encore reçu confirmation du financement pour le 1^{er} avril. Toutefois, une rencontre est prévue prochainement avec les bailleurs.

b) Évaluation de la planification stratégique 2010-2011

Les co-présidentes rappellent que le RÉSEAU avait réalisé une planification stratégique pour 2010-11. Lors de ce premier exercice de planification, il est apparu que l'analyse du contexte devrait reposer sur un portrait systématique de l'environnement de façon à cerner plus précisément un certain nombre d'éléments. Le Comité directeur est en train de terminer l'analyse du contexte. Les résultats devraient être disponibles pour le 31 mars 2011 et pourront faire partie de la planification pour 2011-2012.

Odile passe en revue le document (inséré dans la pochette) sur l'évaluation de la planification stratégique 2010-2011. Les orientations et priorités stratégiques demeurent inchangées. On constate que la plupart des activités planifiées avaient été réalisées, ce qui a été une source de grande satisfaction. La mobilisation est remarquable et les résultats sont au rendez-vous.

Pour ce qui est de la priorité n° 2 – créer des partenariats avec les communautés autochtones du Grand Montréal, on a relevé quelques faiblesses dans la réalisation de certaines activités. Ainsi, la première activité n'a pas été réalisée et a été reportée à 2011-2012, car la dimension holistique est très importante. Le comité directeur recommande donc de la maintenir comme priorité.

Concernant la priorité n° 3 – améliorer la communication au sein du RÉSEAU, les activités prévues ont déjà été complétées ou devraient l'être d'ici la fin de l'année fiscale.

Enfin, la consultation interactive prévue à l'ordre du jour contribuera à alimenter la prochaine planification. On demande s'il y a des objections à ce que le Comité directeur s'engage dans une planification stratégique pour 2011-2012. Il n'y en a aucune.

LE COMITÉ DIRECTEUR EST MANDATÉ POUR ENTREPRENDRE UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE POUR L'EXERCICE 2011-2012.

Adopté à l'unanimité.

Les commentaires suivants sont émis.

Alana-Dawn Phillips recommande que les documents d'accompagnement soient envoyés quelques jours avant la tenue des rassemblements. On répond que cela sera fait pour le rassemblement du printemps.

Une participante mentionne qu'elle a assisté à plusieurs rencontres culturelles et on y adopte souvent une disposition en cercle afin de permettre aux participants de se voir et de mieux se connaître. Elle suggère de reproduire cette façon de faire lors des prochaines rencontres. Par ailleurs, elle est surprise de constater qu'il n'y a pas plus de jeunes présents. Elle suggère que le RÉSEAU travaille à recruter et à faire participer les jeunes afin d'assurer la relève.

En réponse au commentaire sur la participation des jeunes, Catherine mentionne que le Comité directeur a toujours essayé de lancer le comité de travail jeunesse et plusieurs personnes se sont présentées pour le constituer, mais sans parvenir à des résultats concrets. Odile ajoute que la formation d'un comité de travail jeunesse demeure une priorité du Comité directeur qui poursuit ses efforts dans ce sens.

c) Énoncé de travail pour la réalisation d'une évaluation environnementale

Un document a été préparé pour solliciter un appel de propositions concernant l'embauche d'une personne contractuelle dont le mandat consisterait, en un mois soit d'ici la fin de l'exercice le 31 mars 2011, à réunir et à analyser tous les documents et toutes les études qui existent déjà sur la communauté autochtone dans la région du Grand Montréal en vue de tracer le profil de Montréal. L'exécution de ce mandat est déjà prévue dans le budget global de 2010-2011, avec une enveloppe de 2 600 \$.

Odile souligne qu'aucun candidat n'a été identifié jusqu'ici, mais si l'information circule dans la communauté, il serait sans doute possible de trouver quelqu'un rapidement et de conclure ce mandat avant la fin de l'année fiscale. Il ne s'agit pas de créer quelque chose de nouveau, mais simplement de répertorier ce qui existe déjà et de rassembler les ressources connues.

Une participante demande si on a pensé à des organisations qui font déjà ce genre de travail, par exemple Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), à des ressources universitaires ou institutionnelles. Des étudiants qui travaillent déjà sur les enjeux liés aux Premières Nations pourraient être disponibles et intéressés par ce genre de mandat.

Suite à une discussion des membres du RÉSEAU, il a été décidé que le Comité directeur discutera de la possibilité de mettre sur pied un comité de sélection permanent.

L'ASSEMBLÉE ENDOSSE UNANIMEMENT LA PROPOSITION D'INCLURE, DANS LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE 2011-2012, UNE RÉFLEXION SUR LA PERTINENCE DE CONSTITUER UN COMITÉ DE SÉLECTION PERMANENT.

d) Mise à jour sur le budget

Voir le document ci-joint « Mise à jour du budget 2010-2011 ».

Le surplus provenant du poste du salaire a été transféré à l'exploitation générale et permettra :

- d'augmenter le budget prévu pour les rassemblements;
- de financer le projet sur l'analyse de l'environnement.

En résumé, tout le financement a été approuvé, et le Comité directeur suit les prévisions. Le budget est équilibré entre l'exploitation et les ressources humaines. Par ailleurs, il faut également reconnaître les contributions en nature, telles que le local et l'équipement fournis par la Ville de Montréal.

Pour ce qui est du budget 2011-2012, une ébauche est incluse dans la pochette. Mais il n'y aura pas de rassemblement avant la présentation des prévisions aux bailleurs de fonds.

Par rapport au budget de l'année qui se termine, certains ajustements ont été apportés à la lumière des résultats obtenus. Dans la structure financière, nous avons ajouté Makivik, qui siège au Comité directeur et verse une contribution.

Discussion sur la pertinence d'établir une échelle salariale plutôt que d'indiquer un montant fixe au cas où la personne a du potentiel mais pas toutes les compétences.

Dans les frais d'exploitation 2010-2011, on trouvait un budget pour le site web. Mais il n'y a rien de prévu pour 2011-2012 étant donné que le site web n'est pas encore finalisé. Ainsi, le système de gestion de contenu n'est pas encore en place pour permettre au Comité directeur d'effectuer lui-même la mise à jour du site. Le montant de 3 000 \$ budgétisé en 2010-2011 concernait entre autres choses la formation et l'implantation d'un système de gestion de contenu, et nous devrions le dépenser à l'intérieur du présent exercice.

Il est remarqué qu'il faut prévoir l'hébergement du site ainsi que les mises à niveau qu'il faut régulièrement se procurer; cet oubli sera corrigé.

Il est suggéré d'inclure dans les revenus, une catégorie cotisation des membres; par contre ceci n'était pas dans la VISION originale du RÉSEAU

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FISCALE 2011-2012 SONT APPROUVÉES, AVEC L'AJOUT D'UNE PROVISION POUR LE SITE WEB.

Adopté à l'unanimité.

6. POUR ET CONTRE L'INCORPORATION

Nakuset présente Jean-Louis Castonguay, conseiller volontaire pour Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) et l'invite à présenter les avantages et les inconvénients de l'incorporation pour un organisme tel que le RÉSEAU.

L'incorporation, ou la constitution en société, est régie par deux entités au Canada :

- au fédéral par Industrie Canada (partie II de la Loi sur les corporations);
- au Québec par le Registraire des entreprises (partie III de la Loi sur les compagnies).

Le choix de l'une ou l'autre dépend du territoire où se tiennent les activités de l'organisme. L'information est disponible sur les sites web des gouvernements.

Il n'y aurait pas de différence majeure dans le fonctionnement du RÉSEAU, si ce n'est qu'il faudrait élire un conseil d'administration qui serait alors formé d'individus nommés pour des mandats à durée déterminée et non pas d'organismes. Le RÉSEAU pourrait conserver un comité consultatif, tel que le Comité directeur, pour conseiller et soutenir le Conseil d'administration. D'autre part, dans un organisme sans but lucratif (OSBL), les administrateurs sont tous des bénévoles. Les comités sont la création de l'organisme, ils ne sont pas imposés. Les mandats des administrateurs sont habituellement de cinq ans selon la loi fédérale et de trois ans selon la loi québécoise. Ils peuvent être renouvelés deux fois.

Il y a cinq facteurs qui militent en faveur de la constitution en OSBL :

1. C'est une démarche nécessaire pour tout organisme qui fait de la recherche de financement et qui veut obtenir le statut d'organisme de bienfaisance pour pouvoir émettre des reçus d'impôt. C'est Revenu

Canada qui attribue un numéro d'organisme de bienfaisance, et cela peut prendre jusqu'à six mois pour l'obtenir. Les dons doivent être faits en argent; le bénévolat ne compte pas. Toutefois, il est également possible de faire des dons en nature.

2. La constitution donne accès à différents programmes fédéraux ou provinciaux. Les gouvernements vont souvent accorder des fonds de démarrage (*seed money*) à un organisme qui en est à ses débuts. Mais à long terme, l'organisme devra se constituer sur une base plus formelle pour avoir accès à différents programmes. Et les donateurs exigent une reddition de comptes.

3. C'est une protection financière personnelle pour les administrateurs. Lorsqu'un organisme est constitué, il peut prendre une assurance pour protéger ses administrateurs.

4. L'incorporation donne une identité juridique (une personne morale), ce qui offre une meilleure protection lorsqu'on transige avec différents partenaires. Dans le cas où il y a litige, un partenaire n'a pas de grandes obligations envers un organisme non constitué, si ce n'est sur le plan de l'honneur et de la parole donnée.

5. L'imputabilité est plus grande et plus facile à démontrer lorsqu'un organisme est incorporé. Les donateurs ont davantage confiance lorsqu'ils contribuent à un organisme imputable sur le plan juridique. Vous pourriez également penser à demander une cotisation à vos membres.

Comment procède-t-on pour s'incorporer?

Il faut d'abord faire une recherche dans les deux langues auprès du Registraire des entreprises du Québec pour savoir si le nom que veut se donner l'organisme, sa raison sociale, est disponible.

Une fois que vous recevez la confirmation écrite de la disponibilité du nom, il faut remplir un formulaire, signé par trois requérants. C'est dans ce formulaire que vous précisez les objets, c'est-à-dire la raison d'être de votre organisme.

Par la suite, il faut préparer les règlements généraux de l'organisme. Il faut préciser la durée du mandat des administrateurs, si celui-ci est renouvelable ou non, le quorum pour la tenue des réunions, leur fréquence, le délai de convocation. Il est souhaitable d'inclure une clause sur les conflits d'intérêts.

Il est également utile de définir la vision, la mission et les valeurs de l'organisme ainsi que les objectifs des comités permanents. Les comités de sélection et de gouvernance sont souvent des comités ad hoc.

Jean-Louis explique que le seul véritable argument contre, c'est que les membres sont satisfaits du fonctionnement actuel et ne souhaitent pas devoir assumer davantage d'obligations. Lorsqu'un organisme est incorporé, il devient une entreprise qui a plusieurs obligations et échéances à respecter.

Un OSBL est normalement exempté d'impôt. Toutefois, il peut récupérer une partie de la TPS et de la TVQ. Cependant, l'organisme doit contribuer à la CSST et remplir une déclaration pour couvrir ses bénévoles.

Plusieurs membres se montrent toutefois préoccupés par la protection du nom du RÉSEAU, de son image et de son logo.

Alana-Dawn fait valoir que, si le RÉSEAU s'incorpore, il faudra revoir les statuts et règlements, ce qui suppose beaucoup de travail. Elle souhaite que le Comité directeur ramène toute l'information pertinente à ce sujet à l'occasion du rassemblement du printemps.

SUITE DE LA MISE À JOUR DU COMITÉ DIRECTEUR

e) Amendement proposé aux statuts et règlements

Le Comité directeur avait prévu proposer un amendement aux statuts et règlements à propos de l'interprétation du quorum (voir le point 5A, à la page 7), car il croyait que le fonctionnement actuel posait problème en ce qui concernait la participation des représentants des comités de travail. Mais constatant qu'il n'y a que cinq comités de travail actifs, il suffit qu'il y ait au moins trois représentants de comités présents pour respecter le quorum. Carrie clarifie qu'il faut quatre représentants de comité et non trois.

Le Comité directeur va revoir cet article et reviendra avec une recommandation d'amendement au rassemblement du printemps. La proposition est déposée.

f) Comité de travail jeunesse

Odile déclare que le représentant du comité de travail jeunesse a démissionné et la personne qui agit comme substitut est en congé de paternité. Le Comité directeur a fait des efforts de recrutement en s'adressant aux universités, mais sans succès. Il est aussi allé voir les organisations qui gèrent des programmes à l'intention des jeunes, et ce filon semble plus prometteur.

Deux organisations rencontrées (Organisations non-gouvernementales : Alternatives et Wapikoni mobile) se sont montrées intéressées à travailler avec le RÉSEAU. Toutefois, nous recherchons avant tout des jeunes prêts à s'engager individuellement afin de contribuer à leur *empowerment*. Cela étant, les organisations ont bien compris que, si nous établissons un partenariat, celui-ci sera temporaire.

7. ACTIVITÉ INTERACTIVE : CONSULTATION STRATÉGIQUE

La consultation porte sur trois thèmes qui ont émergé lors du rassemblement de novembre 2010 au cours duquel s'est tenue une évaluation des forces et des faiblesses du RÉSEAU. Le Comité directeur a retenu les trois principales faiblesses relevées pour les soumettre au RÉSEAU afin de recueillir des idées novatrices pour les surmonter.

a) Engager le secteur privé

Jean-François présente les suggestions suivantes :

- Solliciter des dons en services ou en nature, étant donné que le RÉSEAU n'est pas incorporé;
- Identifier les besoins précis du RÉSEAU en lien avec les offres de commanditaires potentiels;
- Identifier des entreprises privées autochtones de Montréal et les inviter au prochain rassemblement;
- Offrir de la visibilité à d'autres entreprises privées qui ne sont pas situées à Montréal, mais qui veulent y faire des affaires;
- Créer un comité des affaires au sein du RÉSEAU;
- Utiliser les relations interpersonnelles là où des portes sont ouvertes;
- Identifier ce qu'on peut faire nous pour les partenaires potentiels;
- Identifier les organismes qui partagent des intérêts communs;
- Identifier les entreprises qui ont une conscience sociale – et déterminer quelle est notre conscience sociale, à nous, dans le RÉSEAU;
- Établir un plan d'action;
- Identifier un porte-parole pour qu'on puisse donner un visage au RÉSEAU;
- Aller voir les entreprises dirigées par des femmes, car elles font souvent preuve de plus d'ouverture;

- Solliciter des invitations à conclure des partenariats, à nous soumettre des propositions de commandites, plutôt que de faire du porte-à-porte.

Odile rappelle que l'objectif est de retenir trois actions prioritaires parmi ces suggestions.

Une discussion s'ensuit d'où il ressort que plusieurs des suggestions faites pourraient être intégrées à l'intérieur d'un plan de commandite qui permettrait de cibler les partenaires potentiels en fonction des besoins, de travailler davantage à la visibilité du RÉSEAU et de partager l'information.

Carole fait remarquer qu'il faudrait un comité pour porter cette préoccupation et s'occuper de la mise en œuvre de toutes les suggestions.

Odile précise qu'un tel comité serait un comité ad hoc, distinct des autres structures, avec pour principal mandat de concevoir un plan en relation étroite avec les comités.

Dolorès est d'avis que, lorsqu'on parle de plan de commandite et de porte-parole, on touche au mandat du comité de travail communications.

Un autre participant mentionne que, une fois que le terrain aura été débroussaillé et qu'on disposera d'un plan, il pourra revenir au comité de travail communications de l'implanter. Il faut nécessairement consulter tous les comités de travail pour connaître leurs besoins, dresser un inventaire des besoins, ce qui dépasse le mandat du comité de travail communications.

EN CONCLUSION, ON S'ENTEND POUR TRAVAILLER À LA CRÉATION D'UN COMITÉ AD HOC, COMPRENANT UNE REPRÉSENTATION DU COMITÉ SUR LES COMMUNICATIONS, AYANT POUR MANDAT DE DÉVELOPPER UN PLAN DE COMMANDITE, EN LIEN ÉTROIT AVEC LES AUTRES COMITÉS ET EN MISANT ÉGALEMENT SUR LES RELATIONS INTERPERSONNELLES DES MEMBRES DU RÉSEAU.

b) Améliorer l'échange d'information et l'interaction entre les comités de travail du RÉSEAU

Dolorès présente les conclusions de l'échange.

- S'engager à mettre à jour les rapports d'activités et les distribuer par courriel ou par l'intranet;
- Transmettre par courriel et par l'infolettre toutes les rencontres des comités;
- Avoir un représentant des comités de travail qui siège au Comité directeur (c'est déjà le cas);
- Diffuser les dates des rencontres et l'ordre du jour;
- Publier les rapports des comités de travail dans le site web;
- Créer une page Facebook pour chaque comité de travail et pour le Comité directeur;
- Inclure les pages Facebook dans le site web.

L'autre question qui a été abordée, c'est la manière de travailler ensemble plutôt qu'en silo. On suggère :

- Qu'on puisse s'impliquer dans deux comités;
- Que chaque comité de travail laisse la porte ouverte à toute personne qui veut participer;
- Que les comités de travail présentent leurs projets et leurs initiatives aux autres afin de recueillir leurs points de vue.

Il est aussi mentionné que chaque comité de travail prépare des rapports écrits et détaillés et les présenter au Comité directeur où une période de deux heures devrait être réservée pour garder la mise à jour de tous les comités de travail et d'assurer les opérations holistiques. Cela se fera au détriment d'autres fonctions.

c) Améliorer la représentation de la communauté au sein de nos membres

Conformément à ce qui a été décidé plus haut, le Comité directeur va recueillir tous les commentaires et les ramener au rassemblement du printemps.

8. MISE À JOUR DU COMITÉ « QUICK HITS »

L'origine du comité « Quick hits » remonte au 23 mars 2010, lorsque le maire de Montréal a écrit au ministre des Affaires indiennes et du Nord pour lui faire part que la Ville connaissait bien la Stratégie, mais qu'elle ne faisait pas encore partie des villes ciblées. En mai 2010, le RÉSEAU apprend qu'il n'y aurait pas de fonds avant 2012 de la Stratégie Autochtone en Milieu Urbain. Ce qui faisait défaut, c'était des projets en cours et pouvant se réaliser rapidement. C'est alors qu'a surgi l'idée des Quick hits, dans le but de démontrer la capacité de mobilisation et de réalisation de projets avant la fin de l'été 2010. Les quatre projets suivants ont été priorisés parmi les douze auxquels travaillaient les comités de travail.

1. Le projet Ka Mamukanit a débuté en mars 2009 en collaboration avec la Commission du Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec et plusieurs partenaires. Nous avons pu réunir quatre bailleurs de fonds, ce qui a permis au projet de démarrer. Le comité Quick hits a réuni toutes les instances concernées et a réussi à attacher toutes les ficelles au bon moment.

2. La consolidation d'organismes autochtones en difficulté : Projets autochtones du Québec (PAQ). L'immeuble que cet organisme occupe doit être démoli et il doit déménager d'ici au 30 septembre 2010. L'organisme accueille et loge des hommes et des femmes itinérants autochtones. Plusieurs intervenants collaborent au projet. Un nouveau local est recherché et un plan de réseautage est en préparation.

3. Le projet Fonds Montréal pour les artistes et écrivains professionnels autochtones piloté par le comité de travail ART●CULTURE. Il reste que ce projet date de février 2008 et qu'il était tombé « entre deux chaises ». Avec le comité Quick hits, la conjoncture est devenue favorable pour relancer le projet.

4. La création d'un lieu d'appartenance n'a pas été portée par un comité de travail, mais a aussi pris son envol. La communauté inuit va fournir davantage d'information à ce sujet.

Cela étant, Odile rappelle que, même si la proposition du comité de travail ART●CULTURE a mené à un succès, le salaire de sa coordonnatrice n'est toujours pas assuré. Elle demande si les membres du RÉSEAU sont d'accord pour que le RÉSEAU consacre des efforts pour soutenir la recherche de financement de ce comité de travail.

L'accord est unanime.

9. PRÉSENTATIONS***Colloque sur le racisme et la discrimination***

Claude Picard, conseiller à l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, est invité à informer le RÉSEAU du colloque *Pour un Québec fier de ses relations avec les Premiers Peuples : politique et plan d'action pour contrer le racisme* qui se tiendra à l'Université du Québec à Montréal les 21 et 22 mars 2011.

Participer à ce colloque correspond à l'objectif de collaborer avec le gouvernement du Québec dans la préparation d'un plan d'action pour lutter contre le racisme envers les Autochtones. Nous serons appelés à faire des recommandations au gouvernement du Québec en fonction de quatre thématiques :

- pour une politique contre le racisme;
- le racisme face au défi de l'emploi;
- le racisme envers les Autochtones en milieu urbain;
- des outils pour lutter contre le racisme et la discrimination.

Le RÉSEAU est invité à déléguer des représentants pour se pencher sur la troisième thématique.

En terminant, Claude réitère que l'APNQL suit de près l'évolution et les activités du RÉSEAU.

Office de consultation publique de Montréal (OCPM) Consultation sur l'aménagement de l'arrondissement Ville-Marie

Henri Goulet, commissaire à l'OCPM, s'adresse au RÉSEAU pour l'informer de consultations qui vont se tenir à propos du projet d'aménagement du secteur du square Cabot par l'arrondissement Ville-Marie. Ces consultations devraient se tenir dans un mois et donner lieu à l'adoption d'un nouveau plan particulier d'urbanisme (PPU).

L'arrondissement a ciblé quatre priorités visant à améliorer la qualité de vie dans le secteur :

- un accès accru aux espaces verts;
- l'établissement d'un petit parc près de l'école Victoria;
- l'amélioration de la rue Ste-Catherine;
- l'amélioration du square Cabot.

André demande si les besoins exprimés par PAQ seraient recevables dans la proposition d'aménagement.

Henri répond par l'affirmative. La documentation pertinente devrait être disponible d'ici deux semaines. Il est conscient que le square Cabot est un enjeu particulièrement sensible pour la communauté autochtone de Montréal.

André remercie Henri et il insiste sur l'importance que présente un PPU, car il s'agit d'une planification qui va orienter le développement du secteur pour des années.

Henri souligne qu'il y a un plan de restructuration. C'est pendant les consultations qu'on va connaître les grandes lignes. Le projet appartient à la Ville.

Alana-Dawn aimerait savoir si la restructuration risque d'imposer des pressions particulières aux personnes qui fréquentent le square Cabot et si Henri est inquiet à ce sujet.

Il répond oui. Plusieurs Autochtones vivent dans ce secteur et les consultations doivent être ouvertes aux personnes directement touchées.

10. VARIA ET ANNONCES COMMUNAUTAIRES

Soutien de la communauté à la suite d'un incendie

Allison exprime ses remerciements. La famille sinistrée a pu obtenir un hébergement temporaire. Ce qui l'a le plus touchée, c'est le soutien de la communauté de Montréal.

Activités et annonces variées

Anaïs Janin annonce plusieurs activités culturelles à venir. Voir www.artial.qc.ca.

Gustavo Zamora Jimenez annonce que l'UQAM offre une formation gratuite en arts médiatiques. D'autre part, des chants inuits seront présentés au bar L'Escalier.

Dolorès informe toutes les organisations qui souhaiteraient embaucher un employé autochtone ou un étudiant pendant l'été que des subventions salariales existent à cette fin et les invite à faire appel à la Stratégie urbaine de la CDRHPNQ pour soumettre des demandes.

11. PRIÈRE DE FERMETURE

Les participants forment un cercle pour participer à la prière de Imaapik Jacob Partridge.

12. CLÔTURE DE LA RENCONTRE

Le rassemblement hivernal est déclaré clos à 17 h.

Notes prises par Louise Constantin

Annexes

Annexe 1 : Liste des participants

No.	Nom	Prénom	Organisation
1	Adams	Harry	Commission scolaire de Kativik
2	André	Dolorès	SDRHPNM
3	Annoual	Pascale	Arts, Racines et Thérapies
4	Barbeau	Manon	Wapikoni mobile
5	Bélanger	Diane	Musée de la civilisation
6	Bergeron	Jacynthe	Statistique Canada
7	Blackburn	Dominique	BDL Groupe conseil
8	Bourdon	Suzanne	Le Rapprochement
9	Carroll	Andrea	Redwolf
10	Chagnon	Anouchka	RHDCC
11	Chamichian	Ramélia	RÉSEAU
12	Chouchtari	Maria	Individu
13	Chouinard	Carole	Ville de Montréal
14	Corbeil	Claudine	PAQ
15	Di Marcantonio	Loïc	Secrétariat aux affaires autochtones
16	Dudemaine	André	Terres en vue
17	Dupras	Joanna	SACO
18	Forbes	Garnett	Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
19	Gédon-Janin	Lovely	Artial
20	Girard	Amélie	RÉSEAU
21	Girard	Suzanne	Service Canada
22	Goulet	Henri	Université de Montréal
23	Irqumia	Allison	AIM
24	Isaac	Melissa	Individu
25	Isaac	Paige	McGill
26	Janin	Anais	Artial
27	Jeannotte	Manon	Gespeg
28	Joannette	Odile	CDRHPNQ
29	Joncas	Catherine	Ondinnok
30	Lachapelle	Louise	Individu
31	Lacroix	Guy	Ville de Montréal
32	Latour	Chantal	Secrétariat aux affaires autochtones
33	Legault	Louise	Cegep John Abbott
34	Logue	Elizabeth	AINC
35	Lounis	Merzouk	Individu
36	MacDonald	Natasha	Inuit Relations Secretariat
37	McDonald Simon	Barbara	Association Tasiutigiiit
38	Martel	Julie	Secrétariat aux affaires autochtones
39	Martin	Carrie	FFAM
40	Metallic	Gina	CAAM
41	Michel	Virginie	Communications Cardinal
42	Mollen Dupuis	Melissa	FAQ
43	Montour	James Denis	CFPAMC
44		Nakuset	FFAM
45	Nelson	Thelma	Association de la prévention du suicide

46	O'Bomsawin	Jean-Francois	APTN
47	O'Brien	Travis	Bureau de l'interlocuteur fédéral
48	O'Connor	Michael	Cegep John Abbott
49	Partridge	Imaapik	Ainé
50	Perrault	Marc	Individu
51	Picard	Claude	APNQL
52	Phillips	Alana	CPE Soleil Le Vent
53	Pien	Charlotte	FFAM
54	Pineau	Brett	CAAM
55	Poirier	Danielle	SPAQ
56	Qavavauq	Irene	FFAM
57	Rana	Marie	Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw
58	Renaud	Isabelle	ASPC
59	Riboulet	Mireille	Individu
60	Rock	Kathia	Wapikoni mobile
61	Rosado	Ashanti	CAAM
62	Tang	Keren	CAAM
63	Tessier	Eric	Agence de la santé et services sociaux de Montréal
64	Trapper Gilpin	Louise	CPE Soleil Le Vent
65	Tyan	Max	Babel Media
66	Vertolli	Ianik	Service Canada
67	White-Quill-Gadbois	Dolores	PAQ
68	Zamora Jimenez	Gustavo	CPN UQAM
69	Shepherd	Dawn	AINC
70	Achkar	Pierre	Individu
71	St-Amour	Louise	Statistique Canada
72	Dolbec	Marie-Pierre	Individu
73	Newmark	Devora	LEVIER Engrenage Noir
74	Berard	Rossel	Comité de travail Santé du RÉSEAU
75	Gordon	John	AINC
76	Eshkibok	Patricia	SPAQ
77	Gilpin	Douglas	Individu
78	Saganash	Joey	CAAM
79	Rochette	Danielle	Individu
80	Hanson	Eric	Individu
81	Jeannotte	Daphné	Individu
82	Dominique	Francine	Centre des femmes de Montreal
83	Crane Martin	Brenda	Centre des femmes de Montreal
84	Russel	Jennifer	PAQ
85	Standup	Mike	Ainé
86	Madhu	Nambiou	Individu
87	Castonguay	Jean-Louis	SACO
88	Hughes	Mélanie	Alternatives
89	Slawewski	Krystyna	Alternatives
90	Cornelie	Robert	Productions Bouddha
91	Pineau	Francis	Productions Bouddha
92	Lainé	Thanissa	CEPN
93	Lainé	Pierre	CEPN
94	Neault	Hubert	CFPAMC

95	Blais	Caroline	Wapikoni mobile
96	Bertrand	Nahka	Wapikoni mobile
97	Leblanc	Real JR	Wapikoni mobile
98	Caines	Anne	RECAA
99	Copney	Tamara	RECAA
100	Papatie	Kevin	Wapikoni mobile
101	Segalowitz	Nina	Individu
102	Partridge	Taqralik	Individu

Annexe 2

a) Comité de travail ART•CULTURE

Une démarche a été entreprise avec le Bureau du 375^e, dont la création d'une fiche signalétique. Le « lieu communautaire artistique et culturel » fait désormais partie d'une courte liste de projet qui pourrait être sélectionné pour 2017. Un groupe de travail ad hoc formé de chercheurs, d'artistes et d'intervenants culturels a été créé à l'automne 2010. Il a comme mandat de s'engager dans un processus de réflexion, de consultation et de recommandation.

Le choix des participants se veut inclusif afin de refléter les besoins et la diversité artistique et culturelle des Autochtones de la Grande région montréalaise. Pour l'instant, certaines options quant à l'emplacement (Jardin Botanique ou Vieux-Montréal), au développement de partenariat et aux sources de financement, sont explorées. Une mise à jour de l'étude de faisabilité est en processus et un échéancier a été développé. Suite aux représentations du Comité, le programme *Fonds Montréal pour les artistes et écrivains professionnels autochtones* créé par le Conseil des Arts et des Lettres du Québec, a été lancé, vendredi le 18 février 2011. Ce programme se veut flexible et sera réévalué à chaque année. Il est prévu que le Comité informe, accompagne et conseille les artistes autochtones à chacune des étapes en lien avec leur inscription au programme. La date limite de l'inscription est prévue le 21 juin 2011, pour la première année. Pour le volet *organismes culturels autochtones*, le lancement devrait se faire d'ici deux ans.

b) Comité de travail Employabilité-Formation-Éducation

Finalisation en processus du Guide de référence pour Autochtone urbain. Cet outil a pour but de promouvoir les services et programmes d'emploi, de formation et d'éducation pour les citoyens autochtones, pour les intervenants et les partenaires du milieu. Le lancement officiel du guide de référence est remis à la fin mars 2011, une annonce sera envoyée aux membres du RÉSEAU.

Le projet Ka Mamukanit : Insertion socioprofessionnelle autochtone de Montréal de la CDRHPNQ a été appuyé par le Comité de travail EFÉ pour sa priorisation. Ce projet a été soumis à six (6) bailleurs de fonds. À ce jour, trois confirmations d'engagements ont été reçus et nous sommes en attente de trois réponses. Le processus de dotation est en cours afin de débiter rapidement le projet. On prévoit, une cohorte de quinze (15) participants autochtones commenceront le pré parcours en date prévue le 18 avril 2011. Une annonce sera distribuée dans le RÉSEAU pour promouvoir le projet. Le but de projet est d'aider les personnes loin du marché du travail à développer leur identité culturelle, leurs compétences personnelles et professionnelle et ainsi avoir un plan de vie afin d'intégrer le marché du travail et/ou le retour aux études. La recherche de local pour offrir le programme est en cours.

La Maison des peuples Autochtones de McGill planifie des programmes et activités qui aideront à bâtir d'étroites relations avec d'autres Cégeps et Universités de Montréal dans le but de développer des liens étroits et créer un réseau d'étudiants Autochtones : « Bâtir vers l'inclusion de la culture » semaine sensibilisation culturel, activité et programme publique mensuel; À travers l'Association des services étudiants autochtone national, du réseautage, de l'information et soutien aux étudiant du cégep et universitaires de la région sera offert; Un programme pour autochtone de deux semaines (cours d'été sur l'écriture qui donne trois crédits est disponible.

La mise à jour de la page Facebook a été faite.

c) Comité de travail Services sociaux

Créer un guide/manuel culturel pour les familles d'accueil qui adoptent des enfants autochtones
Démontrer le besoin d'un travailleur dans la cour civile
Aider la population inuit du Square Cabot

d) Comité de travail Santé

Présentement à la phase deux du projet de Recensement des Besoins face aux services de santé pour la communauté Autochtone urbaine de Montréal. La première phase du projet comprend une revue littéraire et le développement d'une trousse d'outils pour un questionnaire de données quantitative et qualitative. Ce dernier sera effectué auprès des utilisateurs et des fournisseurs de services lors de la deuxième phase. La dernière phase du projet de recherche contribuera au développement une base de données des services de santé en lien avec les besoins de la communauté Autochtone urbaine de Montréal. De plus, l'information accumulée pendant cette phase servira à mieux concevoir le design du centre de santé holistique. Lorsque nos subventions seront finalisées, nous allons pouvoir soumettre une version finale des outils de recherche. La deuxième phase du projet de recherche devrait commencer au début du mois avril et se poursuivre jusqu'au mois de novembre.

Nous avons pris en main le projet qui gère la tente de sudation situé au Jardin botanique pour la communauté Autochtone urbaine de Montréal. Pour le moment, la tente est fermée, mais nous espérons contribuer envers son succès lorsqu'elle sera ouverte au printemps.

e) Comité de travail Communications

Le comité de communication a présenté les principales activités auxquelles les membres ont participé. La conférence de presse du lancement du Réseau a été une réussite, une couverture médiatique convenable par les médias généraux et les médias autochtones a été recensé. Ensuite, le site internet du Réseau est en ligne et diffuse les informations générales du Réseau. D'ici peu, on pourra faire des mises à jour nous même et ajouter l'infolettre. L'infolettre est transmis aux membres deux fois par mois et les organismes sont sollicités pour soumettre des articles. Le stage en programme de parrainage professionnel de Ramelia se termine en mars 2011, sa contribution et son professionnalisme ont permis l'élaboration d'outils de communication essentiels pour faire connaître le Réseau et transmettre l'information aux membres. Le comité se rencontre régulièrement, il y a eu 11 rencontres. Une invitation est lancée pour solliciter la participation des membres au sein des comités, dont celui des communications. De plus, il faut encourager les Autochtones à joindre le Réseau et accroître le nombre de membres.